

"Défendons Piccourenc!"



Assemblée Générale 2008

28 Mars 2009

Salle des Fêtes Peymeinade

Bienvenue à nos adhérents

Bienvenue aux riverains de Piccourenc

Bienvenue aux amis et fidèles

Bienvenue à Mme le Maire de Peymeinade et à ses adjoints

Bienvenue à tous les élus

Bienvenue aux associations amies présentes

Bienvenue à Nice Matin

Bienvenue à Mr Couillet





Ordre du jour

- ◆ Présentation des intervenants, règles du jeu
- ◆ Présentation des comptes de l'association
- ◆ Compte rendu d'activité :
 - Rappel des objectifs définis lors de notre AG 2008
 - Route
 - Redéfinition de la Zone Industrielle de La Frayere
 - Lutte contre les Nuisances
 - Projet, Méthode, Concertation
 - Resultats
- ◆ La Parole est à la Municipalité
- ◆ Les adhérents ont la parole. Débat sur la situation et sur ce qu'il convient de faire...
- ◆ On boit un coup !



Bilan comptable



Bilan Comptable année 2008

Situation au 31/12 /2007 : 1310,41 € + Caisse : 110 €

Total trésorerie : 1420,41 €

Operations en 2008

Recettes : + 410€ (cotisations)

Dépenses : - 275,84 €

Situation au 31/12/ 2008 : 1544,57 + Caisse 10 €

Total trésorerie : 1554,57 €

Détails des dépenses :

Timbres 51.84 €

Enveloppes : 7€

Frais publicité Nice Matin : 6.22 €

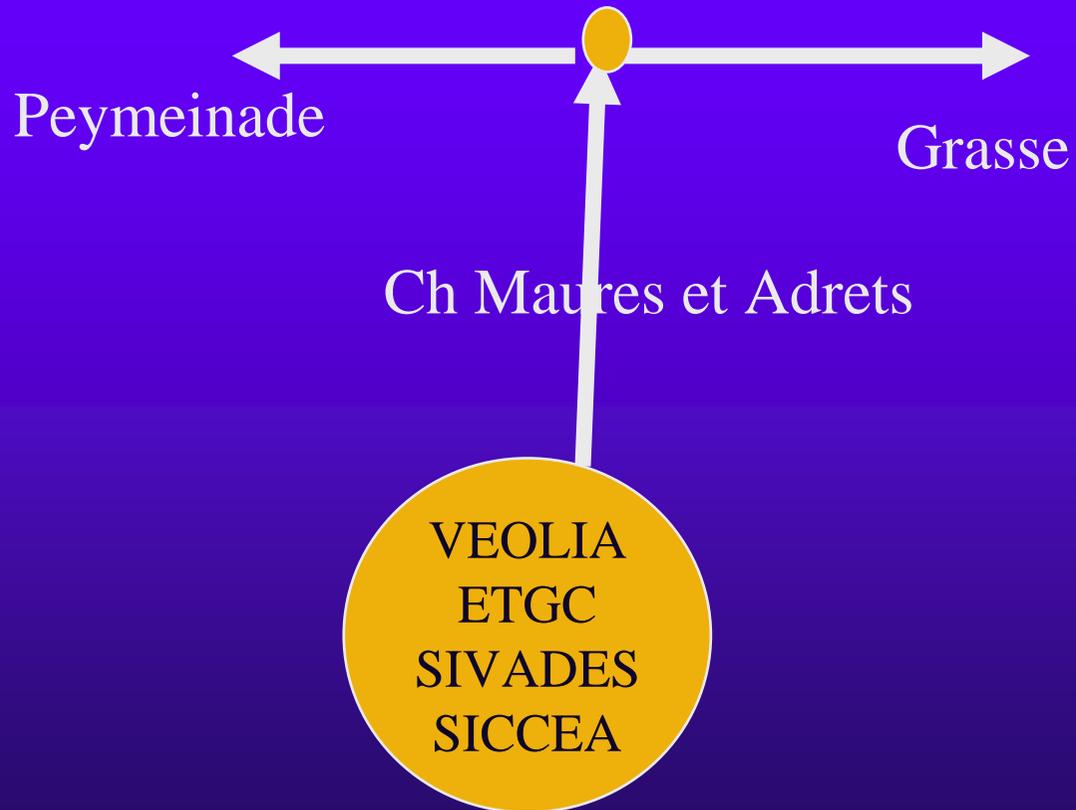
Cotisation Sites internet : 69.97€

Frais de Buffet (AG) : 132.81 €

Frais de tenue de compte : 8 €

Total des dépenses : 275,84

Notre problème



Annnonce Se Loger.com 10000 M2 Nuisance à Volonté



SeLoger.com Le n°1 de l'immobilier

► Accueil ▼ Annonces ► Construire ► Financer ► Emménager

Locations | **Ventes** | Ventes neuf | Bureaux & Commerces | Locations vacanc

Ventes Ventes de prestige Produits d'investissement Viager Programmes Neufs

Votre sélection Retrouvez les annonces que vous avez sélectionné lors de vos recherches.

Immobilier Peymeinade > Vente Peymeinade > Terrain Peymeinade

Détail d'une annonce

Terrain 1 270 000 € FAI²
10815 m² environ (8 330 654 FF)
06530 Peymeinade

Mise à jour : mercredi 24 septembre 2008

Sur la commune de Peymeinade, terrain industriel et commercial nu de 10815 m² plats. PC obtenu pour 4332,96 m² bâtis. Beaucoup de combinaisons (bâtiments/parkings) possibles. Tout à l'égout. Tous branchements à première proximité. Tonnage non limité pour accès. Base idéale pour toutes les activités dites à "nuisances" (parfumeurs, carrossiers etc..). Ou/et investissement avec panachage Siège de votre activité + LOCATIF. Prix: 1.200.000 euros nets Vendeur + agence 5% HT.

[Localiser »](#)

Financement

Terrain | Peymeinade - 1 270 000 €

Crédit Agricole

Décrivez votre projet et obtenez une réponse de professionnels

Gratuit

Cliquez



Nos 4 Priorités



Les priorités pour Piccourenc

1. Route : réduction du trafic, de la vitesse. Aménagement du chemin et réfection du tapis.
2. Pseudo zone industrielle : Contrôle des activités, aménagement.
3. Recul des nuisances actuelles
4. Projet et Méthode : concertation avec les riverains et la municipalité



Les plans par priorité



Actions en cours ou réalisées

- ◆ **Route:**
 - 1^{er} Tranche d'enrobé réalisée. (Appt Temoin !)
 - Sécurité : signalisation, ralentisseurs, stop, ch piéton
 - Etapes suivantes : Status de nos discussions (Convention Grasse /Peymeinade, inscription au budget de Grasse et Peymeinade
- ◆ **Zone Industrielle :**
 - Nouveau PLU. Redefinition de Piccourenc.
 - Menaces : terrain de 10000 m2
- ◆ **Nuisances**
 - VEOLIA / Participation a la CLIS. Doublement des volumes suite au contrat SIDOM. Soutien de Grasse dans l'action. Réunion des élus avec Grasse
 - SERRE DE SECHAGE DES BOUES / Filtres et caissons
 - Contrôle par la Mairie (Ex Concasseur/DRIRE)
 - Vigilance active Terrain 10000m2 detecté par Francois Gauthier
- ◆ **Projet/méthode/Concertation**
 - Comment on fonctionne avec La Municipalité
 - Explications



VEOLIA

2005	2868	
2006	5937	
2007	14696 T (2.5)	Drèches 1100 T

- Trafic 20 Camions /jour (en pointe)
- L'opérateur s'est fixé 15000T maximum
- 2/3 = SIDOM Antibes
- 90 % déchets verts
- Pratiquement pas de compostage volumes trop important
- Broyage et envoi sur une autre plateforme = bruit & trafic



Nouveau PLU

tergiverse, repousse sa réponse après les élections sénatoriales, puis finalement s'en va, remplacé par un nouveau préfet. Et nous voici revenus à la case départ. On peut dès lors se demander

les axes de réflexion : "le développement économique, un aménagement de l'espace respectueux des principes du développement durable, un rééquilibrage de l'offre logement, une représentation

François Delétang
Adjoint au maire

SCOT : Schéma de Cohérence territoriale.
SIVADES : Syndicat Intercommunal pour la Valorisation des Déchets.
SISA : Syndicat Intercommunal de la Siagne et de ses Affluents
SICCEA : Syndicat Intercommunal des 5 communes Eau et Assainissement

les axes autour desquels s'articule le projet de développement

■ **16 septembre 2008**, le préfet diffère sa réponse pour ne pas interférer sur les élections sénatoriales

■ **20 octobre 2008**, lors d'une réunion à la sous-préfecture de Grasse, les maires remettent au sous-préfet Claude Serra un courrier à l'attention du nouveau préfet, sollicitant un examen du dossier dans les meilleurs délais

TELEX

L'année 2009 sera placée sous le signe de l'environnement

Laure Mottet, titulaire d'un Master de gestion de l'environnement et du développement durable, a rejoint l'équipe municipale pour la mise en place de l'Agenda 21 local.

Premier objectif de la nouvelle chargée de mission : obtenir une diminution des consommations d'énergie de l'ordre de 10%, en 2009, dans les bâtiments communaux. Un travail urgent pour la réduction des dépenses énergétiques de la commune.

■ **AMENAGEMENT.** Le Plan d'Occupation des Sols (POS), approuvé en 1983, ne permet plus de faire face aux enjeux du devenir de la commune

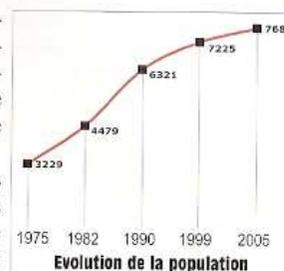
Trois ans pour passer du POS au PLU

Une équipe composée d'élus et pilotée par Philippe Sainte-Rose, conseiller municipal délégué à l'urbanisme met la dernière main à la rédaction du Cahier des charges pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Après la délibération qui devrait être adoptée par le Conseil municipal avant la fin de l'année, il sera procédé à un appel d'offres pour désigner un bureau d'études. Sa tâche première sera alors d'établir un diagnostic en matière d'aménagement de l'espace, d'environnement,

de développement économique, d'équilibre social de l'habitat et de transports.

Sur ces bases seront alors pris en compte les objectifs

affichés par la municipalité : protection et mise en valeur de l'environnement et du patrimoine, maîtrise de l'urbanisation, aménagement du centre ville, redéfinition du site de Piccourenc, politique de transport favorisant les



déplacements doux et la fluidification du trafic, cohérence avec les PLU des communes limitrophes, développement de l'offre des services et des équipements sportifs et culturels.

L'ensemble de ces réflexions permettra d'aboutir à la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), élément central du dossier de PLU. L'élaboration

de ce document fera l'objet d'une réelle concertation avec les habitants et les associations locales. Prévue par le Code de l'urbanisme, cette concertation s'inscrit en tous points dans la volonté de transparence affichée par la municipalité. Elle se traduira par des réunions publiques et des expositions, avec le recueil continu des avis de la population aux différents stades de la procédure. Elle sera suivie, bien entendu, de l'enquête publique préalable à l'approbation du PLU.

Ph. Sainte-Rose Fanchine



Montée Maures et Adrets Renovée





Nos attentes : Actions

- ◆ Agir dans vos quartier au nom de l'association pour ne pas s'essoufler
- ◆ Comité de quartier
- ◆ Action d'ampleur (repoussé pour l'instant)
- ◆ Vos adresses internet et téléphones pour nous permettre de vos contacter et de vous envoyer des infos confidentielles

